

des communications, la pauvreté indispensable d'une population ainsi placée. Le seul fait de l'éloignement est une cause de gêne et de souffrance. D'ailleurs, la destruction de l'établissement Episcopal de la Rivière-Rouge n'est pas, cette année, la seule épreuve, que la Providence ait réservé à cette petite mais intéressante colonie. L'inondation a plongé le pays dans la misère la plus profonde. Le désir, qu'avaient les catholiques, de venir en aide à leur premier Pasteur, se trouve en grande partie paralysé par les pertes immenses qu'ils ont subies eux-mêmes et la pauvreté extrême à laquelle un grand nombre a été réduit par cet autre fléau.

Que devait faire l'Evêque de St. Boniface, dans ces fâcheuses circonstances, en face de tant de ruines, à la vue de tant de maux, accumulés les uns sur les autres, en si peu de temps et avec des conséquences si funestes ? Comme chrétien, il n'a pas autre chose à faire qu'à baiser la main qui le frappe, à bénir la volonté sainte qui l'éprouve, à adorer la justice miséricordieuse qui le châtie ; aussi dans la sincérité de son âme il a dit à Dieu : *Bonum est quia humiliasti me.* Je le sens, Monseigneur, Dieu n'a pas trouvé en mon cœur ce degré d'abnégation qu'il exige de ses Pontifes, il a fait souffler sur mon âme le vent brûlant de l'affliction, qui devait y consumer tout ce qui tient trop à la terre. Aussi j'ai assez senti mon indignité pour être forcé de comprendre la juste cause de ce terrible châtement, de cette cruelle épreuve. Cependant j'ai dû m'écrier : *Parce Domine parce populo tuo.* Puis, comme je ne suis pas le seul à souffrir, j'ai dû songer à réparer nos pertes.